

APPEL A COMMUNICATIONS



13^{ÈME} JOURNÉE NATIONALE des IPRP de Services de Santé au Travail

Jeudi 21 Juin 2018

Paris 14^{ème} – FIAP Jean Monnet

«Les pratiques innovantes en SSTI»

Le terme d'innovation est actuellement très ancré dans le discours des entreprises, des institutions et de la société. L'innovation consiste à la fois en une action, introduire un élément nouveau et en un processus, ensemble des étapes de la naissance d'une idée à sa matérialisation. Elle peut être d'ordre technique (matériel, matériaux, process technique, technologies,...) et/ou d'ordre organisationnel.

En tant qu'acteurs de la prévention nous faisons face à l'innovation sur deux axes :

- L'innovation comme source de modifications dans l'activité des entreprises et des salariés. Il est donc nécessaire de mesurer l'impact de ces modifications sur les différents aspects de la santé.
- L'innovation comme source directe de modifications de notre propre activité avec par exemple l'introduction et le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication ou de formes d'organisation innovantes.

Ainsi, en SSTI, l'innovation se présente sous différentes formes :

- L'innovation technique avec les outils connectés, les formations en e-learning ou encore l'apprentissage par le divertissement (ex : serious game)

- L'innovation dans nos pratiques :

- dans les nouvelles formes d'organisations au sein de nos collectifs pluridisciplinaires : équipes locales, actions basées sur l'évaluation des besoins, déclinaisons du projet de service. De nouvelles façons d'intervenir sont observées telles que la co-intervention qui implique de gérer les aléas éventuels, de développer de nouveaux outils intermédiaires en faveur du travailler ensemble. Une communication innovante prend forme (outil de restitution) pour laisser trace de notre intervention en entreprise ainsi que dans nos services.
- dans les nouvelles formes d'intervention : nous sommes amenés à intervenir dans des domaines d'activité et sur des sujets novateurs. Nous pouvons citer le coworking, le télétravail, l'entreprise libérée, les tiers lieux, les coopératives d'activités et d'emploi, les risques émergents tels que les nanoparticules.

Ainsi, nous vous proposons d'inscrire vos communications de la prochaine Journée Nationale de l'AFISST autour de ce sujet et des axes que nous avons identifiés.

Les communications proposées devront s'appuyer sur des expériences concrètes. Nous veillerons à ce que différents métiers des IPRP soient représentés au cours de la journée.

Les projets de communication devront être adressés

avant le 31 janvier 2018

à

contact@afisst.fr

Les communications peuvent être présentées par plusieurs personnes, elles ne sont pas réservées aux seuls IPRP. Elles seront idéalement présentées à deux voix : IPRP et entreprise, membre de l'équipe pluridisciplinaire...

Durée de la présentation : 20 minutes + 10 minutes de questions

Pour soumettre votre communication, merci de remplir le modèle de proposition ci-joint.

Merci pour vos propositions !

L'équipe de l'AFISST



Proposition de communication pour les journées nationales des IPRP

Titre :

Communicants (nom, fonction, institution) :

Résumé

- Principaux points abordés :

- Retour d'expérience (application, difficultés rencontrées, évolutions éventuelles) :

En quoi la communication s'inscrit dans le thème ?